

Interpellation - Pour un meilleur accompagnement sur le chemin de l'école avec des patrouilleurs coachs

La politique de transports scolaires de notre commune est basée sur des transports par bus, mais aussi, sur le déplacement à pied pour se rendre à l'école. La Commune dispose de patrouilleurs scolaires pour sécuriser certaines traversées, elle met à disposition des parents d'élèves des cartes signalant les cheminements piétonniers sécurisés autour de chaque collège et promeut le concept de pedibus.

Mais force est de constater qu'il reste beaucoup de parents taxis qui déposent leurs enfants à l'école en voiture et engendrent par conséquent des problèmes de sécurité pour les piétons ainsi que d'encombrements des trottoirs et autres zones de stationnement.

Fin janvier, le journal Lausanne Cité¹ se faisait l'écho d'un projet pilote à Renens avec l'engagement d'un «coach à la sécurité piétonne». D'autres communes, comme Bussigny depuis 2019, ont engagé un «patrouilleur coach»² pour encadrer les enfants sur le chemin de l'école. Leur mission n'est pas seulement de faire traverser une route aux enfants, mais de les suivre dans plusieurs zones de leur parcours et de leur apprendre les bons comportements et les règles de sécurité. Ainsi, les enfants sont accompagnés vers plus d'autonomie sur le chemin de l'école à pied.

Au vu de ce qui précède, nous souhaiterions poser les questions suivantes à la Municipalité :

- La Municipalité a-t-elle réfléchi à mettre en place un système d'accompagnement moins statique des enfants sur le chemin de l'école, en développant la fonction de patrouilleur coach ?
- Est-ce envisageable de mettre en place un tel accompagnement déjà pour la rentrée d'août 2024 ?

Pour le Mont citoyen

Raphaëlle Urfer

¹ https://lausannecites.ch/renens-se-dote-dun-coach-la-securite-pietonne

² 24Heures du samedi 1^{er} février 2020, p5